

CHECK-LIST

LIBELLÉ

Réalisation d'un examen CONE BEAM
(examen radiologique complémentaire)



AVANT LA RÉALISATION D'UN EXAMEN CONE BEAM, IL FAUT :

Avoir réalisé une anamnèse et un examen clinique complet.



Recueillir toutes les informations disponibles sur les radiographies 2D les plus adaptées (Panoramique et/ou rétro alvéolaires avec des incidences décalées).



Justifier le passage au cone beam en se référant aux recommandations de bonnes pratiques.



Informar le patient des risques inhérents à l'utilisation des rayonnements ionisants.



LORS DE LA RÉALISATION D'UN EXAMEN CONE BEAM, IL FAUT :

Paramétrer la résolution adaptée en fonction de la finalité diagnostique (application du Principe ALADA = minimiser l'exposition du patient sans nuire à la qualité diagnostique de l'image).



Opter pour une taille de champ la plus petite possible, compatible avec la zone anatomique à examiner.



Informar le patient et le positionner pour qu'il reste parfaitement immobile pendant l'acquisition.



APRÈS LA RÉALISATION D'UN EXAMEN CONE BEAM, IL FAUT :

Analyser l'ensemble du volume acquis.



Rédiger un compte rendu radiologique comportant :

- Identification du patient
- Résumé des éléments de justification
- Modalités de l'examen : résolution, taille du champ et dose
- Description des éléments relevés + diagnostic ou hypothèses diagnostiques
- Conclusions

